

## Marre des tests à l'école



6

- **Après le CEB et le CE1D**, un nouveau test viendrait s'ajouter en 4<sup>e</sup> secondaire.
- **Une association de parents** luttant contre l'échec scolaire met en garde.
- **Il s'agirait d'un outil de relégation**, à contre-courant de ce qui se fait ailleurs.

## ENSEIGNEMENT

# CE2D : coup de gueule des parents

Ces parents-là n'en veulent pas, du futur certificat d'évaluation pour la 4<sup>e</sup> année secondaire. « Marre de ces batteries de tests ! »

● Pascale SERRET

« On pensait qu'on ne pouvait plus rien inventer pour stresser nos gosses. Et si, il y avait encore moyen... » ironise Corinne De Cuyper, de l'association de parents luttant contre l'échec scolaire et l'abandon scolaire.

Il ne s'agit encore que d'un projet pilote. Mais l'information suscite pas mal de réactions : en plus du CEB en fin de 6<sup>e</sup> année primaire et du CE1D en fin de 2<sup>e</sup> secondaire, une nouvelle évaluation viendrait s'ajouter en fin de 4<sup>e</sup> secondaire (lire nos éditions du 13 septembre).

## « Un système de sélection »

Dans les deux ans, donc, un certificat d'enseignement du deuxième degré, un CE2D, pourrait se concrétiser en Fédération Wallonie-Bruxelles.

« C'est un outil de relégation, c'est tout. Aucun système au monde n'a installé un tel système de sélection », commente sévèrement



« Chez nous, la tactique consiste à mettre les élèves en échec pour les orienter... »

Corinne De Cuyper.

L'ASBL ne manque pas de rappeler la faiblesse des résultats en ce qui concerne le CE1D (fin de 2<sup>e</sup> année secondaire) : « 58 % de réussite en maths, 60 % en 2<sup>e</sup> langue et 80 % en français ! Et en plus, pas moyen de connaître le nombre d'enfants qui ont satisfait aux trois épreuves », s'indigne la porte-parole.

Une certification de type CE2D serait donc mise en place pour évaluer si les élèves de 16 ans ont acquis le socle de compétences du 2<sup>e</sup> degré, comme on le fait déjà pour les élèves de 12 ans et de 14 ans.

« Mais ces compétences qui concernent les élèves de 16 ans ne sont tout simplement pas définies. Alors, que va-t-on évaluer exactement avec ce CE2D ? » interroge Corinne De Cuyper.

## « Choquant ! »

L'ASBL considère que la Belgique avance à contre-courant de ce qui se fait partout ailleurs. À savoir réduire le taux d'échec scolaire, éviter la relégation vers d'autres filières et diminuer le nombre de renvois.

« Ailleurs, on tente de rendre les enfants acteurs de leur projet de vie. Chez nous, la tactique est de

mettre les élèves en échec pour mieux les orienter. On trie la population sur base de tests. On fait de la régulation du système scolaire : ceux qu'on garde, ceux qu'on envoie en technique et en professionnelle. C'est choquant ! » s'énerve Corinne De Cuyper.

S'appuyant sur les taux d'échec des deux autres certifications existantes, l'association de parents luttant contre l'échec scolaire enfonce le clou. « Si on considère que 50 000 enfants passent le CE1D, c'est une cohorte de plus de 25 000 élèves qui devrait redoubler en 2<sup>e</sup> année comme pour éviter une orientation non souhaitée », estime-t-elle.

## Le tabou...

Pas de doute pour l'ASBL, on se trompe de combat. « Cette batterie de tests, c'est une fuite en avant. On ne se remet pas en question. C'est une catastrophe si, déjà à 14 ans, nos enfants se disent qu'ils ne sont pas faits pour faire des études.

Tout ça parce que la sphère politique et le comité de pilotage refusent de responsabiliser les enseignants. On pourrait mieux les former. Mais c'est tout à fait tabou : pas question d'être critique face aux profs », regrette Corinne De Cuyper.

« On agit comme si c'était un monde à part. Mais si on ne remet pas ça en cause, les dysfonctionnements vont continuer », prévient gravement la porte-parole de l'association. ■

## ENSEIGNEMENT

## Le supérieur sera refinancé : 100 millions

Le ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS), a confirmé jeudi devant le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles que l'ensemble de l'enseignement supérieur bénéficierait d'un refinancement « d'un peu plus d'une centaine de millions d'euros » au cours de cette législature.

M. Marcourt a toutefois précisé que ce refinancement ne se concrétiserait pas avant 2016.

Interrogé par nombre de députés sur la manière dont cette enveloppe serait répartie entre universités d'une part et Hautes écoles d'autre part, le ministre n'a toutefois pas répondu.

Pour rappel, en juin dernier, les six universités francophones, qui rassemblent environ la moitié des étudiants en Fédération Wallonie-Bruxelles, ont réclamé pour elles seules un refinancement de 100 millions d'euros durant les cinq années à venir, hors Hautes écoles donc.

Le ministre a répété sa volonté de revoir les mécanismes et critères de financement des différentes universités et Hautes écoles de la Fédération.

Selon lui, la méthodologie en place depuis près de vingt ans pousse les établissements supérieurs à se livrer à une « chasse à l'étudiant » malsaine pour s'assurer la dotation la plus importante possible. ■